



COMPTE RENDU BILATERALE

DU 20 NOVEMBRE 2024

Ce vendredi 20 novembre, nous étions reçus à notre demande par la cheffe d'établissement afin d'aborder de nombreux sujets. Il a fallu patienter un peu trop longtemps à notre goût pour être reçus, et nous n'avons d'ailleurs pas manqué de lui faire part de notre ressenti à ce sujet. Vous trouverez ci-dessous les différents points que nous avons évoqués lors de ces 3 heures d'audience.

Encadrement au QA :

À ce jour, aucune décision n'a été prise concernant le poste d'officier au Quartier arrivant. Les officiers affectés au bâtiment B assurent actuellement la supervision des agents du secteur, tandis que l'officier du parloir est responsable des audiences et des CPU arrivants. Nous portons à l'attention de la cheffe d'établissement que ce mode de fonctionnement ne pourra pas perdurer sur le long terme et qu'il est impératif de trouver rapidement une solution adéquate.



Astreintes ESP :

Comme à l'accoutumée, la DISP de Lille accuse un retard dans la mise en place des astreintes ESP. À ce jour, aucun calendrier n'a été établi à cet égard. Une réunion des chefs d'établissement était prévue le 6 novembre afin d'aborder ce sujet, cependant, cette réunion n'a pas pu se tenir en raison des événements survenus au sein de notre structure à cette date. Les astreintes ESP sont apparemment encore loin de voir le jour sur notre établissement.

Effectifs UHSI/UHSA

Lors de notre dernière réunion bilatérale, la cheffe d'établissement avait indiqué que trois postes seraient réservés aux agents de Sequedin pour les formations d'adaptation à l'emploi (FAE) prévues pour cet automne. Cependant, il apparaît que cette promesse n'a pas été suivie d'effet, car aucun agent de notre structure n'a pu intégrer ces formations. À ce jour, nous constatons que seulement deux agents sont actuellement formés et en attente d'intégrer les Unités Hospitalières (UH). La cheffe d'établissement nous indique que des agents de notre structure intégreraient les FAE au début de l'année 2025. Nous resterons extrêmement vigilants sur ce sujet. Les brigadiers-chefs et les surveillants des unités hospitalières ressentent également les conséquences du manque d'effectifs, tout comme leurs collègues de la détention.



Les effectifs

Les effectifs

Refus systématique des demandes de formations

La Cheffe d'établissement nous informe que les demandes de formation n'ont pas pu être traitées dans les délais impartis en raison d'un problème de connexion à son compte HARMONIE. Ce problème est désormais résolu, et les demandes de formation formulées par les agents seront dorénavant examinées avec soin et possiblement validées par la directrice.

Horaires variables moniteurs de sports

Les horaires variables de nos moniteurs de sport ont été évoquées à plusieurs reprises avec notre ancien directeur, qui s'y opposait catégoriquement. Cependant, en soulignant que des établissements de la DISP de Lille ont mis en place des horaires variables pour leurs moniteurs de sport, comme en témoignent les fiches de poste que nous nous sommes procurées, la cheffe d'établissement n'est pas défavorable à ce projet. Elle envisage d'examiner rapidement sa faisabilité en collaboration avec le responsable du service des agents.



Promenades bâtiments A et B

Depuis la mise en place des brouilleurs au sein de notre structure, le déroulement des promenades dans les bâtiments A et B a été profondément modifié. Nous tenons à alerter la cheffe d'établissement sur le fait que ce fonctionnement ne doit être qu'une mesure temporaire. Il est inacceptable de permettre la pérennisation de ce système. Pour notre organisation syndicale, il est essentiel que les promenades soient rétablies comme elles l'étaient avant l'activation des brouilleurs.



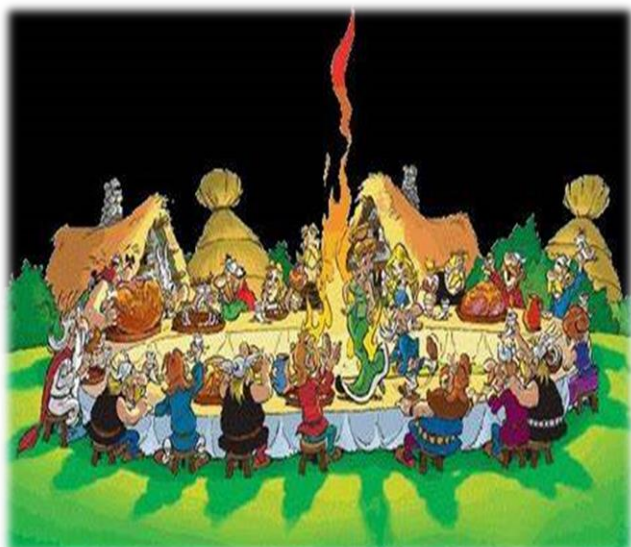
Les différents groupes de travail

Nous souhaitons exprimer notre étonnement concernant l'absence de tenue des différents groupes de travail prévus au sein de notre établissement au cours de l'année écoulée, notamment celui dédié à la célébration des 20 ans de notre structure et celui relatif à la réorganisation des RDC A et B. La directrice reconnaît ne pas avoir tenu ses engagements par manque de temps mais nous assure que ces différents GT auront bien lieu dès le début 2025.



Le bureau de l'assistant de prévention

Nous portons à l'attention de la directrice que le changement de bureau de l'assistant de prévention est une très mauvaise idée. Pour notre organisation syndicale, ce changement de bureau risque de nuire à l'accessibilité de l'assistant de prévention, rendant son aide moins facile à solliciter en cas de besoin urgent.



Le QEPEC

La question est claire et précise. Avez-vous l'intention d'intégrer les agents du QEPEC en détention classique lors des semaines blanches ? La réponse l'est tout autant : **NON**, je ne l'ai fait que pour la mise en place des brouilleurs.

Nous informons la directrice que nous nous serions totalement opposés au projet.

Il était important pour le bureau local de faire taire ces rumeurs et d'avoir une réponse claire et définitive. Les agents du QEPEC sont affectés à part entière au QEPEC hormis pour le service de nuit, et nous en connaissons tous la raison.

Les heures négatives des agents du parloir

Nous avons une nouvelle fois abordé ce sujet qui est totalement intolérable. La génération d'heures négatives malgré le respect intégral du quota horaire constitue une situation inacceptable. **Cette problématique, mise en évidence par notre organisation syndicale depuis plusieurs années, semble enfin être en voie de résolution.** Un nouveau projet sera prochainement présenté aux agents des parloirs.

Cette réunion bilatérale était attendue depuis un moment par notre bureau local. Bien que certaines réponses aient été fournies, nous demeurons dans le flou sur de nombreux sujets. Nous resterons vigilants quant à l'ensemble des points abordés lors de cette audience. Nous restons également à la disposition du personnel pour tout complément d'information.

Sequedin,

Le 21 NOVEMBRE 2024

